

« A »



COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS
NOUVEAU-BRUNSWICK
NEW BRUNSWICK
ENERGY & UTILITIES BOARD

Coach Atlantic Transportation Group

DEMANDE VISANT L'INTERRUPTION DU SERVICE D'AUTOBUS RÉGULIER ENTRE LES COMMUNAUTÉS DE :

FREDERICTON ET EDMUNDSTON

ET

MONCTON ET CAMPBELLTON

Coach Atlantic Transportation Group Inc. (Coach Atlantic) a déposé une demande auprès de la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau Brunswick (Commission) pour l'approbation de l'interruption de son service d'autobus régulier entre les communautés de:

- Fredericton et Edmundston; et
- Moncton et Campbellton

La Commission considérera cette instance comme une audience écrite.

Toute personne désirant s'opposer à la demande doit déposer un avis d'opposition écrit auprès de la Commission, en utilisant les coordonnées ci-dessous, au plus tard le vendredi 29 janvier 2021 à 12 h, et en indiquant les motifs de son opposition. Veuillez faire référence à l'instance n° 487 dans votre correspondance.

Coordonnées de la Commission :

**Commission de l'énergie et des services publics
du Nouveau-Brunswick**

C.P. 5001

15, Market Square, bureau 1400
Saint John (N.-B.) E2L 4Y9

Téléphone : (506) 658-2504

Sans frais : 1-866-766-2782
Télécopieur : (506) 643-7300
Courriel : general@cespnb.ca
Site Web : www.cespnb.ca